

## Articles from

### Les pères du JDA : Anselme Polycarpe Batbie (II / II)

2016-03-09 11:03:21 JDA

par M. le pr. Mathieu **TOUZEIL-DIVINA**,  
Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Institut Maurice Hauriou,  
Président du Collectif l'Unité du Droit

Art. 15. Il était important que le JDA ouvre ses colonnes en rendant – tout d'abord – hommage à ses deux premiers et originels fondateurs de 1853 :

- Adolphe Chauveau (1802-1868)
- Anselme Polycarpe Batbie (1827-1887).

Pour ce faire, le pr. Touzeil-Divina nous propose, issus de ses recherches doctorales, deux premiers portraits afin de connaître davantage les pères fondateurs du JDA.



Photographie (par Reutlinger) de M. **Batbie** (circa 1870)  
Collection personnelle - Touzeil-Divina (c)

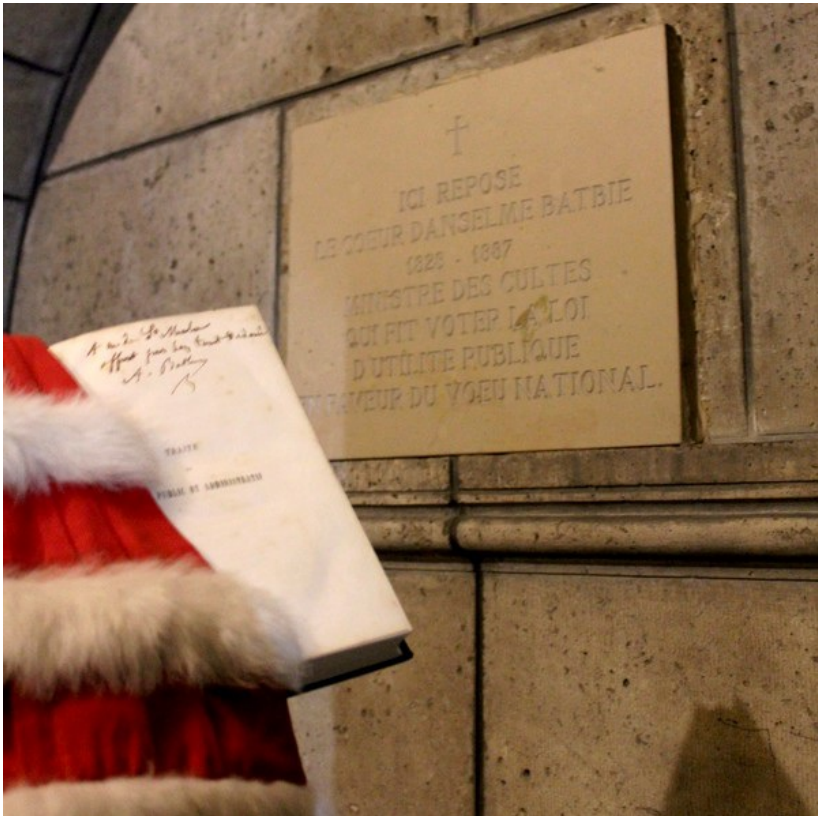
#### **Anselme-Polycarpe BATBIE (1827-1887)**

(1<sup>er</sup> titulaire de la seconde chaire parisienne de droit administratif) (1863-1887)

### Eléments de biographie

- Né le 31 mai 1827 à Seissan (Gers) dans une famille de notaires.
- Ses études sont effectuées à Auch puis à Toulouse (jusqu'à la licence en droit) ...
- et s'achèvent à Paris où, le 30 août 1850, il reçoit le grade de docteur en droit.
- Entré dans l'Université en 1852 suite à un concours (à Paris) pour une place de suppléant à la Faculté de Dijon.
- En janvier 1853 il obtient sa mutation vers Toulouse où sa famille réside encore majoritairement et où il exerce également en qualité de suppléant jusqu'à ce qu'en 1857 (toujours au même grade et dans les mêmes qualités) il réussisse à intégrer la Faculté de droit de Paris qu'il ne quittera pas.
- BATBIE réalisa en tant que suppléant (1857-1863) quelques cours dans la première chaire de droit administratif parisienne dont le titulaire était VUATRIN (depuis 1851).
- En 1863, il est nommé le premier titulaire de la 2<sup>nd</sup>e chaire parisienne de droit administratif qu'il occupe jusqu'à sa mort.
- Parallèlement, il fut également, dès 1864, le premier titulaire d'une chaire d'économie politique en Faculté de droit.
- A été avocat mais a surtout été connu comme élu, sous la Troisième République : député du Gers d'abord (de 1871 à 1876) puis sénateur de cette même circonscription (de 1876 à 1887).
- Il fut également président de la société de secours mutuels de Seissan.
- Sa carrière administrative et politique débute en 1849 lorsqu'il est reçu (le 07 août) premier au concours des auditeurs du nouveau Conseil d'Etat Républicain (qu'il quitte en 1852 lors de sa réorganisation impériale).
- A partir de 1852 il ne s'éloignera plus des Facultés de droit, de leur enseignement ou ... de leur ministère puisqu'en 1873 le général de MAC-MAHON l'appelle, après la chute de THIERS, au portefeuille de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts (de mai à novembre 1873).
- Célèbre en droit administratif tant pour son *précis* que pour son *traité*. A collaboré au *Journal du droit administratif* (de CHAUVEAU), au *Journal des économistes*, à la *Revue des deux mondes*. A publié de nombreux *opus* en économie politique.
- Décédé le dimanche 12 juin 1887 à Paris (son corps repose à Seissan et son cœur git à Montmartre dans l'une des chapelles latérales de la Basilique

dont il avait favorisé la construction).



La sépulture du coeur de M. **Batbie** (2014)  
Collection personnelle - Touzeil-Divina (c)

## **BATBIE, un administrativiste catholique ... et républicain entre deux LAFERRIERE !**

« *Autant pour plaire à Dieu que pour donner satisfaction à ses parents, le jeune Anselme recherchait avec avidité, le succès à l'Ecole du village et au catéchisme qui faisait ses délices* ». Comme FOU CART, LAFERRIERE (père) ou DE GERANDO il a d'ailleurs voulu être prêtre et son premier ouvrage juridique est précisément consacré à un contentieux propre au droit canon : l'appel comme d'abus (1851).

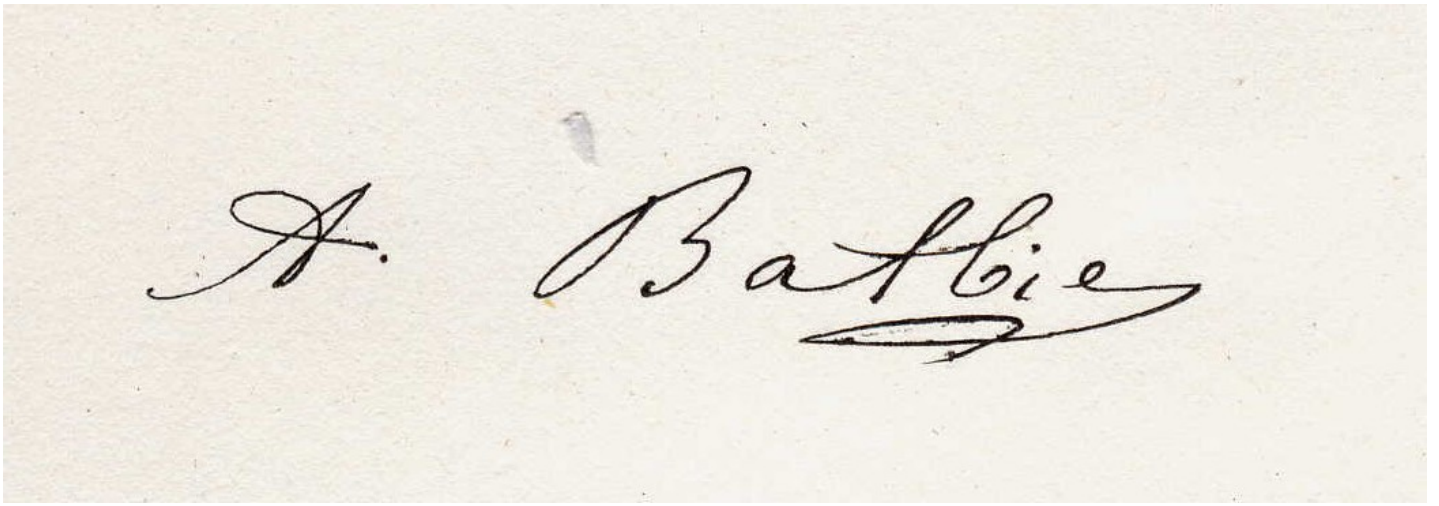
Bien que républicain, jamais ce catholique convaincu n'abandonnera sa foi ainsi qu'en témoigne en 1873 la Loi qu'il fit voter pour la construction contestée du Sacré-cœur de Montmartre dans lequel il se fit d'ailleurs enterrer. Après un court passage au Conseil d'Etat (1849-1852) c'est la vocation de l'enseignement du droit qu'il suit en devenant professeur suppléant à la Faculté de droit de Dijon puis de Toulouse.

Là, il retrouve Adolphe CHAUVÉAU dont il a été l'élève, dont il devient le suppléant attiré, et avec qui il s'occupe de la direction du *Journal du droit administratif* jusqu'en 1855. C'est à cette même période – décidément attiré par le droit public – qu'il rencontre Firmin LAFERRIERE alors inspecteur général et recteur de l'académie de Toulouse et qui le charge d'un cours de droit administratif comparé (1854-1856). A son service quelques années, il en deviendra – formellement au moins – le disciple et sera d'ailleurs à ce titre intégré à la dernière édition (1860) du *cours* du susdit grâce auquel il publie une *introduction générale au droit public et administratif* qui formera la première des cinq éditions de son *précis*.

Nommé à Paris en 1857, BATBIE est alors le suppléant de VUATRIN jusqu'à ce qu'un arrêté du 31 décembre 1862 ouvre (en 1863) une seconde chaire de droit administratif dont il prend la tête comme titulaire alors qu'il fait publier (de 1861 à 1868) la première édition de son imposant *traité* en sept volumes (2<sup>nd</sup>e édition de 1885 à 1894).

C'est alors à Paris qu'il collabore avec le fils de Firmin LAFERRIERE, avec qui il rédige *les Constitutions d'Europe et d'Amérique* (1869) faisant ainsi le lien intellectuel entre les deux LAFERRIERE.

Comme Edouard, du reste, BATBIE est un républicain (et se déclare socialiste en 1848) même si son conservatisme et sa foi lui font également apprécier la Monarchie. D'ailleurs, dans les faits, on lui reprochera toujours de n'avoir jamais été républicain et d'avoir menti en 1848. Député puis sénateur du Gers, il sera même membre de l'un des premiers gouvernements de la Troisième République alors dirigée par THIERS qui le prend sous sa protection et lui demande d'assurer plusieurs traités de paix, la Loi du 24 mai 1872 sur la réorganisation du Conseil d'Etat et la création du Tribunal des conflits, l'organisation de Paris, etc. Ministre de l'Instruction Publique en 1873, BATBIE fait partie du gouvernement de BROGLIE qui, plus conservateur que républicain militant, sera jugé (par GAMBETTA notamment) trop proche de l'Eglise et du Comte de Chambord.



Signature personnelle de M. **Batbie** (1869)  
Collection personnelle - Touzeil-Divina (c)

## **Anselme BATBIE, un économiste libéral à « l'Ecole de Paris »**

Malgré son volumineux traité et son précis de droit public et administratif qui fut certainement (entre 1860 et 1885) le plus rigoureux et le plus éclairant de tous les écrits en la matière, BATBIE a certainement davantage marqué la postérité publiciste par sa nomination parallèle, en 1864, à la tête de la première (et unique jusqu'en 1877) chaire française d'économie politique à l'Université. Reconnu en effet dès 1860 par l'Institut pour avoir publié un essai relatif à TURGOT, économiste, philosophe et administrateur, BATBIE va publier de très nombreux ouvrages en ce domaine.

Relevons, parmi d'autres, son cours publié en 1866, ses différents *Mélanges* ou essais relatifs aux physiocrates (1865), au prêt, à l'impôt ou encore au luxe (1866). En outre, il a participé à plusieurs ouvrages collectifs avec l'association polytechnique sous la direction d'Evariste THEVENIN et y publia notamment des réflexions sur le crédit et la prévoyance (1864), le travail et le salarié (1866) ou grèves et coalitions (1868). A la Faculté de droit, il aura pour suppléant (1881-1887) le futur académicien Paul BEAUREGARD et, comme lui, ne s'inscrira pas (à la différence de ses collègues juristes et universitaires nommés, en province, à partir de 1877) dans le courant des économistes interventionnistes ou protectionnistes conduits par Charles GIDE et Paul CAUWES qui sera d'ailleurs, à la Faculté de droit parisienne, le collègue de BATBIE. Ce dernier, nourri comme FOUCCART des pensées du parti constitutionnel et libéral de GUIZOT et de CONSTANT et dans la tradition citoyenne libérale que lui avait inculquée Firmin LAFERRIERE, était en effet un membre de ce que le professeur LETER a récemment nommé l'Ecole de Paris (autour de noms tels ceux de Pellegrino ROSSI, Jean-Baptiste SAY, Frédéric BASTIAT, Edouard LABOULAYE, Adolphe BLANQUI, Hippolyte PASSY, Charles COMTE ou encore Gustave de MOLINARI). BATBIE, bien que catholique et conservateur, sera en effet toujours un économiste libéral militant défenseur acharné du « libre échange » et proche des idées développées autour du fameux groupe de Coppet dont Benjamin CONSTANT avait été l'un des initiateurs.

## **Eléments de bibliographie**

De « grands » travaux mériteraient d'être accomplis au profit de BATBIE. Citons les rares recherches existantes :

- *Dictionnaire Historique des Juristes Français* (2<sup>nd</sup>e édition), p. 65 et s. ;
- VIDAL Roger, « BATBIE et les débuts de l'organisation scientifique du droit administratif » in *RDP* ; Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence ; 1950 ; p. 804
- plus récemment, mais avec quelques réserves : SAMBA Mohamed, *La systématisation du droit public et du droit administratif chez BATBIE* ; Rennes, multigraphié ; Mémoire de D.E.A. en Histoire du droit (Université Rennes I) ; 1992
- TOUZEIL-DIVINA Mathieu, *La doctrine publiciste – 1800 – 1880 (éléments de patristique administrative)* ; 2009, La Mémoire du Droit ; p. 254 et s.
- Notons enfin une amusante notice caricaturale publiée en 1872 par *le Trombinoscope* de M. TOUCHATOUT (*sic*).

Vous pouvez citer cet article comme suit :

*Journal du Droit Administratif (JDA)*, 2016, Histoire(s) – Batbie ; Art. 15.

Partager la publication "Les pères du JDA : Anselme Polycarpe Batbie (II / II)"

- [Facebook](#)
- [Google+](#)
- [LinkedIn](#)
- [Twitter](#)
- [Email](#)
- [Imprimer](#)